

2013-06-07

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique - Printemps 2013

(Article pour la Revue économique du mois de juin 2013)

Cet article présente les nouvelles projections macroéconomiques de la Banque pour l'économie belge en 2013 et en 2014. Celles-ci font partie des projections semestrielles de l'Eurosystème, dont les résultats pour la zone euro sont publiés par la BCE. Ces prévisions ont été établies dans un contexte international en demi-teinte, caractérisé par des performances inégales entre les grandes zones économiques, ainsi que par une déconnexion apparente entre les sphères réelle et financière. Dans la zone euro, notamment, l'activité reste balbutiante et les situations économiques demeurent éparpillées entre les États membres, certains d'entre eux continuant d'enregistrer une sévère contraction de l'activité et des taux de chômage très élevés. Il apparaît cependant que les importants efforts consentis par les gouvernements en vue de restaurer leur compétitivité commencent à porter leurs fruits dans certains pays, comme en témoigne le rééquilibrage graduel des balances courantes. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de politiques monétaires très accommodantes dans les grandes zones économiques.

Selon les projections de l'Eurosystème, l'activité économique de la zone euro devrait se stabiliser au premier semestre de 2013, avant de redevenir positive durant la seconde moitié de l'année et de s'accélérer plus sensiblement en 2014. En termes annuels, étant donné le point de départ très bas en début d'année, le PIB devrait néanmoins de nouveau se contracter d'environ 0,6 % en 2013, après avoir accusé une baisse similaire en 2012. L'activité économique augmenterait modestement, aux alentours de 1,1 %, en 2014. Les perspectives d'activité reposent sur une contribution positive de la demande extérieure, dans un premier temps, puis sur l'expansion progressive de la demande intérieure à la faveur de la politique monétaire accommodante, du repli de l'incertitude sur les marchés financiers et du reflux de l'inflation, qui soutient le pouvoir d'achat des ménages. Après avoir atteint 2,5 % en 2012, l'inflation dans la zone euro reculerait à 1,4 % en 2013 et à 1,3 % en 2014, dans un contexte de modération des prix des produits importés et de basse conjoncture. La pression des coûts d'origine intérieure - notamment les coûts salariaux - resterait maîtrisée.

Tant pour la zone euro que pour la Belgique, ces projections ont été finalisées le 22 mai 2013, sur la base d'hypothèses communes arrêtées à la mi-mai. Selon ces dernières, la croissance mondiale (hors zone euro) serait de 3,6 % en 2013 et de 4,2 % en 2014, ce qui suppose que le récent ralentissement en Chine est de nature temporaire. La demande extérieure adressée aux entreprises belges ne repartirait véritablement à la hausse qu'en 2014. S'agissant du cadre budgétaire, il a été tenu compte, en plus des mesures budgétaires et autres décidées dans le cadre de l'accord politique du 20 novembre 2012, de celles prises lors des contrôles budgétaires de mars 2013, tant au niveau du gouvernement fédéral que des entités fédérées. Comme d'habitude, seules les mesures décidées formellement par les autorités et dont les modalités d'application sont suffisamment précises ont été considérées dans les projections. De manière plus générale, les prévisions reposent sur l'hypothèse que la mise en œuvre des politiques de réforme se poursuivra dans la zone euro, empêchant ainsi la crise des dettes souveraines de connaître une nouvelle poussée.

Les projections pour la Belgique font état d'une croissance nulle de l'activité en 2013 - soit un résultat inchangé par rapport aux prévisions publiées en décembre 2012 -, même si l'on s'attend toujours à une reprise graduelle durant la seconde moitié de l'année. La croissance en 2014 est estimée à 1,1 %. S'agissant du profil d'activité à court terme, le PIB devrait stagner au deuxième trimestre de cette année, comme au premier trimestre. L'appréciation prudente de l'évolution de l'activité à court terme repose entre autres sur les enquêtes récentes menées auprès des chefs d'entreprise et des consommateurs, qui indiquent certes une orientation positive en avril et en mai, mais qui fait suite à une vive dégradation de la confiance en mars.

Comme cela a été le cas en 2012, l'évolution du PIB ne serait soutenue que par les exportations nettes en 2013, toutes les composantes de la demande intérieure – à l'exception de la consommation publique – étant soit en stagnation soit en nette baisse. La contribution positive de la demande extérieure tiendrait toutefois davantage à la faiblesse des importations qu'au dynamisme des exportations. En 2014, en revanche, les composantes intérieures de la demande renoueraient avec une croissance positive et redeviendraient le principal moteur de l'activité.

Tenant compte du rythme de développement de ses marchés pertinents, les exportations de la Belgique s'inscriraient en léger repli - de 0,1% - en 2013, avant de se redresser modérément - à hauteur de 3,2 % - en 2014. Ces projections supposent des pertes structurelles de parts de marché, de l'ordre de 0,3 % par trimestre, qui devraient pourtant s'atténuer à la fin de l'horizon de projection, lorsque les mesures de soutien à la compétitivité décidées à la fin de 2012 commenceront à produire leurs effets. En Belgique depuis le début de 2011, la consommation privée devrait encore stagner en 2013, et n'augmenterait que de 0,8% en 2014, ce qui reste nettement en deçà des standards historiques. L'évolution de la consommation des ménages resterait également inférieure à celle de leur revenu disponible, qui, exprimé en termes réels, progresserait de 0,3 % en 2013 et de 1,1 % en 2014. Par conséquent, le taux d'épargne des ménages gonflerait légèrement chaque année: de 15 % de leur revenu disponible en 2012, il passerait à 15,2 % en 2013 et à 15,5 % en 2014. La hausse du taux d'épargne en 2013 s'explique par l'inquiétude que les ménages continuent de ressentir quant à leurs perspectives de revenu à court et à moyen termes; en 2014, la hausse du taux d'épargne s'accompagnerait d'une évolution plus favorable des revenus de la propriété, sur lesquels la pension à épargner est traditionnellement plus élevée. Les investissements en logements des ménages devraient à nouveau reculer en 2013 et ne progresseraient que très faiblement en 2014. Après avoir stagné en 2012, les investissements des entreprises se contracteraient de 1,3 % en 2013, dans un contexte de taux d'utilisation des capacités de production toujours très bas, d'incertitude au niveau des débouchés et de détérioration de la rentabilité des entreprises depuis la mi-2011. Les entreprises ne recommenceraient à investir, d'abord modérément, que durant la seconde moitié de 2013, à la faveur de l'amélioration macroéconomique générale. Ceci se traduirait, en termes annuels, par une croissance positive de l'investissement en volume dès 2014. Enfin, les dépenses publiques continueraient de concourir positivement à la croissance globale sur tout l'horizon de projection.

Sous l'effet de la conjoncture défavorable et du recul de l'emploi public, l'emploi intérieur poursuivrait sa régression en 2013, se contractant de 26 000 unités en cours d'année, et n'augmenterait que très peu en 2014, soit d'à peine 9 000 unités. Confrontées à la durée de la crise, qui a fragilisé leur position financière, ainsi qu'au durcissement des conditions d'accès au système de chômage temporaire, les entreprises ne peuvent désormais plus se permettre de garder des travailleurs en excès par rapport au volume de leurs ventes et seraient donc amenées à licencier plus rapidement. Compte tenu de l'évolution attendue de la population active, le taux de chômage continuerait de grimper, passant de 7,6 % en 2012 à 8,7 % en 2014.

L'inflation devrait fortement refluer sur l'horizon de projection, retombant de 2,6 % en 2012 à 1 % en 2013 et à 1,2 % en 2014. Ces évolutions sont imputables à la baisse attendue des cotations des produits pétroliers sur les marchés internationaux, ainsi qu'aux changements observés sur les marchés du gaz et de l'électricité, où différents fournisseurs ont appliqué de fortes réductions tarifaires au début de 2013. La tendance sous-jacente de l'inflation - qui avait été largement influencée en 2012 par les relèvements de taxes indirectes dans les services et par la hausse des prix dans le secteur des communications - ne serait plus affectée par ces facteurs en 2013 et devrait donc décélérer sensiblement, à 1,3 %, et se stabiliser à 1,4 % en 2014.

Après avoir atteint un pic de 4,1 % en 2012, l'évolution des coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé devrait en effet retomber à 1,8 % en 2013, et ces coûts devraient même baisser de 0,2 % en 2014. Ainsi, bien qu'en 2012 la compétitivité des producteurs belges ait encore été influencée par une progression des coûts unitaires plus vive que celle enregistrée par les trois principaux partenaires de la Belgique, à savoir l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, la situation devrait se stabiliser en 2013 et tendre vers une légère amélioration en 2014.

Après s'être élevé à 3,9 % du PIB en 2012, le déficit des administrations publiques belges reviendrait à 2,9 % du PIB en 2013, avant de se creuser à nouveau en 2014, à 3,3 % du PIB, sous l'effet de la disparition de facteurs non récurrents. Le taux d'endettement des administrations publiques, qui s'établissait à 99,8 % du PIB à la fin de 2012, devrait se chiffrer à 101,1 % du PIB à la fin de 2013 et à 102,9 % du PIB à la fin de 2014. La hausse du ratio d'endettement au cours de ces deux années serait exclusivement imputable aux facteurs endogènes.

Les projections de la Banque décrites dans cet article sont très proches de celles des autres institutions. Cependant cette convergence ne signifie pas pour autant que l'incertitude accompagnant les projections a disparu. Globalement, les risques entachant les perspectives de croissance restent élevés et concernent surtout la robustesse de la reprise au niveau mondial, et dans la zone euro en particulier.

Projections pour l'économie belge: synthèse des principaux résultats (pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)					
	2010	2011	2012	2013 e	2014 e
CROISSANCE (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB en volume	2,4	1,9	-0,3	0,0	1,1
Contributions à la croissance:					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	1,3	1,2	-0,2	-0,2	1,2
Exportations nettes de biens et de services	0,7	-0,1	0,2	0,3	0,0
Variation des stocks	0,3	0,7	-0,2	-0,1	0,0
PRIX ET COÛTS					
Indice des prix à la consommation harmonisé	2,3	3,4	2,6	1,0	1,2
Indice-santé	1,7	3,1	2,7	0,9	1,1
Déflateur du PIB	2,0	2,0	2,0	1,6	0,9
Termes de l'échange	-1,6	-1,2	-0,2	0,2	0,1
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	-0,6	2,1	4,1	1,8	-0,2
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	0,9	2,2	3,3	1,8	0,9
Productivité horaire dans le secteur privé	1,5	0,1	-0,8	0,0	1,1
MARCHÉ DU TRAVAIL					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers de personnes)	30,8	61,6	8,2	-17,7	-6,0
<i>p.m.: Variation en cours d'année¹, en milliers de personnes</i>	58,9	53,1	-8,9	-26,4	9,2
Volume total de travail ²	0,9	1,9	0,2	-0,2	0,0
Taux de chômage harmonisé ³ (pourcentages de la population active)	8,4	7,2	7,6	8,3	8,7
REVENUS					
Revenu disponible réel des particuliers	-1,2	-0,9	0,7	0,3	1,1
Taux d'épargne des particuliers (pourcentages du revenu disponible)	15,3	14,1	15,0	15,2	15,5
FINANCES PUBLIQUES⁴					
Solde de financement (pourcentages du PIB)	-3,8	-3,7	-3,9	-2,9	-3,3
Solde primaire (pourcentages du PIB)	-0,4	-0,4	-0,5	0,3	-0,2
Dette publique (pourcentages du PIB)	95,6	97,8	99,8	101,1	102,9
COMPTE COURANT (selon la balance des paiements, pourcentages du PIB)					
	1,9	-1,1	-1,4	-0,5	-0,3
Sources: CE, DGSIE, ICN, BNB.					
¹ Différence entre le quatrième trimestre de l'année considérée et le quatrième trimestre de l'année précédente.					
² Nombre total d'heures ouvrées dans l'économie.					
³ Pourcentages de la population active (de 15 à 64 ans), données non corrigées des effets de calendrier.					
⁴ Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure concernant les déficits publics excessifs (EDP).					